

Dématérialisation des copies

Généralisation dès cette année ?

Des copies dématérialisées, virtuelles pourraient faire rêver surtout si elles se désintégraient !

Mais voici la réalité : dès cette année, dans l'académie de Lille, il est prévu que toutes les copies de bac soient scannées par les lycées, qu'il s'agisse des épreuves terminales ou en cours d'année, et que nous y accédions par voie électronique pour les corriger sur écran. Cette année manquait un peu de nouveauté : nouveaux programmes, nouvel ENT, nouvelle organisation du lycée... pourquoi ne pas y ajouter les copies dématérialisées ???

Tout cela, sans consultation du CHSCTA, sans prise en compte de la situation des secrétariats, du matériel informatique et ergonomique disponible dans les établissements, ou à domicile pour les collègues et surtout, des risques pour la santé : troubles musculo squelettiques, fatigue ophtalmique due à la lumière bleue, stress engendré par l'adaptation à de nouvelles méthodes de travail... Le Snes-FSU a porté et continuera à porter ces sujets au sein du CHSCTA et du groupe de travail examen... mais pour l'instant, force est de constater que l'administration n'a pas de réponse à apporter. ■

Odile Deverne